



HAL
open science

Test de positionnement de début de seconde 2020

Sandra Andreu, Anaïs Bret, Léa Chabanon, Reinaldo dos Santos, Hélène Durand de Monestrol, Laure Heidmann, Nathalie Marin, Charles Philippe, Thierry Rocher, Franck Salles, et al.

► **To cite this version:**

Sandra Andreu, Anaïs Bret, Léa Chabanon, Reinaldo dos Santos, Hélène Durand de Monestrol, et al.. Test de positionnement de début de seconde 2020. 2021, pp. 1-4. 10.48464/ni-21-17 . halshs-04665690

HAL Id: halshs-04665690

<https://shs.hal.science/halshs-04665690v1>

Submitted on 31 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



NOTE D'INFORMATION

n° 21.17 – Mars 2021

Test de positionnement de début de seconde 2020 : des performances en hausse en français, mais des résultats toujours contrastés selon les caractéristiques des élèves et des établissements

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteurs : Équipe test de positionnement
de début de seconde, DEPP : Sandra Andreu,
Anais Bret, Léa Chabanon, Reinaldo Dos Santos,
Hélène Durand de Monestrol, Laure Heidmann,
Nathalie Marin, Charles Philippe, Thierry Rocher,
Franck Salles, Ronan Vourc'h
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

- En septembre 2020, plus de 700 000 élèves de seconde ont effectué un test de positionnement visant à évaluer leurs acquis et leurs besoins de façon à leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et à remédier à leurs difficultés éventuelles. En seconde générale et technologique, plus de neuf élèves sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français. En mathématiques, ils sont plus de huit sur dix. En seconde professionnelle, près de six élèves sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français et presque quatre élèves sur dix en mathématiques. Les garçons présentent de meilleurs résultats que les filles en mathématiques quelle que soit la voie. En français, les résultats des filles sont légèrement supérieurs. Les résultats sont corrélés au secteur de scolarisation, surtout en mathématiques, et des écarts importants sont observés selon le profil social du lycée. En 2020, on constate une amélioration des résultats en français par rapport à 2019. En mathématiques, les résultats sont stables en voie générale et technologique, mais en baisse en voie professionnelle.

► En septembre 2020, plus de 700 000 élèves, scolarisés en seconde dans plus de 4 100 établissements publics et privés sous contrat, ont passé une évaluation standardisée sur support numérique (voir « Pour en savoir plus » – **Méthodologie**). Parmi eux, 76 % étaient scolarisés dans la voie générale et technologique contre 24 % dans la voie professionnelle. Ce test de positionnement de début de seconde permet tout d'abord d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles. Les résultats qui en sont issus permettent aussi d'établir une photographie des connaissances et compétences sur lesquelles les élèves ont été évalués en français et en mathématiques à l'entrée au lycée, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

L'évaluation ne vise pas à mesurer l'ensemble des compétences et des connaissances attendues en français et en mathématiques chez un élève entrant en seconde. Les exercices ont permis, pour le français, de proposer des repères dans des dimensions telles que la « compréhension de l'oral », la « compréhension de l'écrit » et la « compréhension du fonctionnement de

la langue ». Pour les mathématiques, le test de positionnement en seconde générale et technologique est construit autour de quatre domaines mathématiques : « nombres et calculs », « organisation et gestion de données », « géométrie du raisonnement » et « expressions algébriques ». Les compétences « chercher », « représenter », « calculer » et « raisonner » y sont aussi interrogées. Le test de positionnement en seconde professionnelle est construit quant à lui autour des quatre domaines mathématiques suivants : « nombres et calculs », « organisation et gestion de données », « géométrie du calcul » et « résolution algébrique de problèmes ».

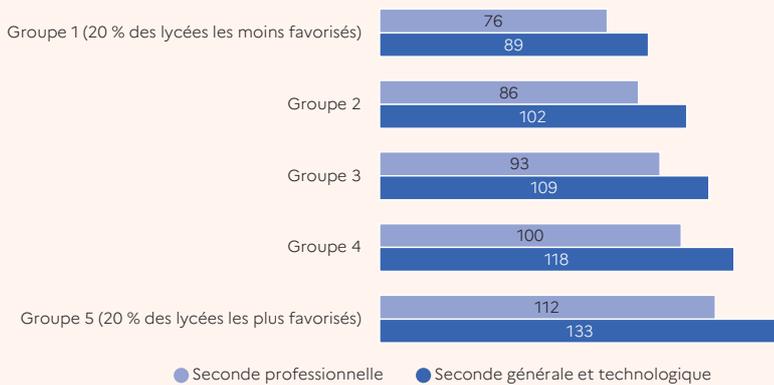
Ce test en seconde professionnelle interroge également les compétences « s'approprier », « analyser/raisonner », « réaliser » et « valider » (voir « Pour en savoir plus » – **Méthodologie**). Les résultats de ces deux évaluations sont placés sur une même échelle de performance. Dans chacune des matières, les connaissances et compétences sont considérées comme acquises lorsque le niveau de maîtrise est très bon ou satisfaisant.

Il est essentiel de garder en mémoire que cette évaluation fournit des informations relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au lycée. Ainsi, elle ne dit rien de l'action du lycée en tant que telle.

Des élèves aux profils différents selon la voie de scolarisation

En seconde générale et technologique, les garçons représentent 46,1 % des élèves. En seconde professionnelle, la répartition est inversée, 58,2 % des élèves sont des garçons. La répartition des élèves dits en retard (nés avant 2005) et « à l'heure » est différente selon les voies. Dans la voie professionnelle, 32,1 % des élèves sont en retard contre 8,0 % des élèves en voie générale et technologique (voir « Pour en savoir plus » – **figures 1.2 et 1.3**). La DEPP a élaboré un indice de position sociale (IPS) qui permet de rendre compte du profil social des élèves. La moyenne de cet indice a été calculée pour chaque lycée. Ceci a permis de répartir, pour chacune des voies, les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des lycées les moins favorisés à ceux appartenant aux 20 % des lycées les plus favorisés. Selon la voie de scolarisation, l'IPS moyen des groupes de lycées diffère pour chaque quintile, le profil social des élèves accueillis dans des lycées professionnels étant moins favorisés que celui des élèves accueillis dans les lycées généraux et technologiques. Par exemple, pour les 20 % de lycées les moins favorisés, l'IPS moyen en voie générale

1 Indice de position sociale moyen selon le profil social du lycée et la voie



Lecture : les lycées professionnels ont été placés dans cinq groupes, allant du groupe 1 qui est composé des 20 % des lycées les moins favorisés au groupe 5 qui regroupe les 20 % des lycées les plus favorisés. De la même manière, les lycées généraux et technologiques sont rassemblés en cinq groupes. La moyenne de l'indice de position sociale des 20 % des lycées professionnels les plus favorisés est de 112, elle est de 133 pour le groupe 5 des lycées généraux et technologiques.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : test de positionnement de début de seconde, septembre 2020, DEPP-MENJS.

Réf. : Note d'Information, n° 21.17. © DEPP

et technologique est de 89 alors qu'il est de 76 en voie professionnelle **figure 1**.

En début de seconde générale et technologique, 93 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante des domaines évalués en français et 84 % en mathématiques

Au niveau national, en début d'année scolaire 2020-2021, 93,2 % des élèves scolarisés en seconde générale et technologique ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français **figure 2**.

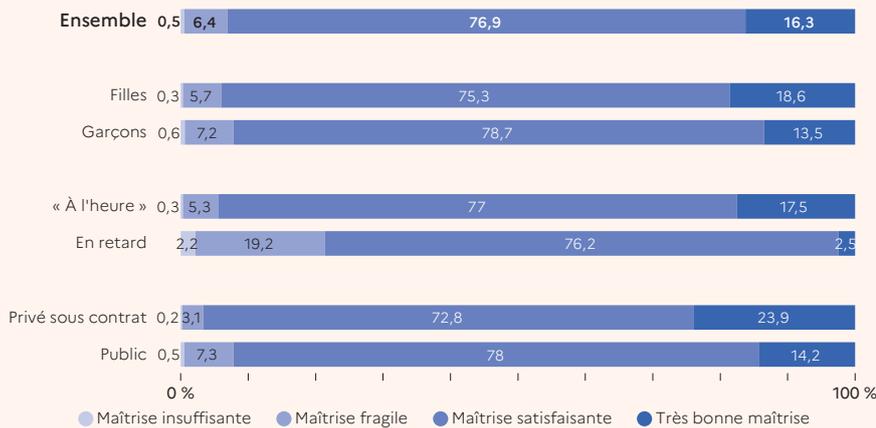
Les résultats sont moins élevés en mathématiques où les éléments nécessaires à l'acquisition des connaissances et des compétences sont correctement assimilés par 83,5 % des élèves **figure 3**.

À l'entrée en seconde générale et technologique, en français, 93,9 % des filles ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences évaluées contre 92,2 % des garçons. La tendance s'inverse en mathématiques, où les résultats sont à l'avantage des garçons de façon plus marquée : ils sont 86,3 % à faire preuve d'une maîtrise satisfaisante ou très bonne contre 81,0 % des filles.

Le taux de maîtrise, mesuré par le cumul des modalités « maîtrise satisfaisante » et « très bonne maîtrise » varie nettement entre les élèves en retard et ceux dits « à l'heure » (différence de 15,8 points en français et de 23,4 points en mathématiques). Ainsi, pour le français, parmi les élèves « à l'heure », plus de neuf élèves sur dix (94,5 %) ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne de cette discipline alors qu'un peu plus des trois quarts des élèves en retard (78,7 %) parviennent à en maîtriser les attendus. S'agissant des mathématiques, 85,3 % des élèves dits « à l'heure » présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne. Cette situation ne concerne que 61,9 % des élèves en retard. En français comme en mathématiques, très peu d'élèves en retard présentent une très bonne maîtrise : respectivement 2,5 % et 2,4 % d'entre eux.

Des différences sont constatées entre les élèves entrant en seconde générale et technologique dans le secteur privé sous contrat et ceux accueillis dans le secteur public. Ceci est particulièrement vrai en mathématiques où 92,5 % des élèves du secteur privé présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne contre 80,9 % de ceux du secteur public. En français,

2 Maîtrise des connaissances et des compétences en seconde générale et technologique en français



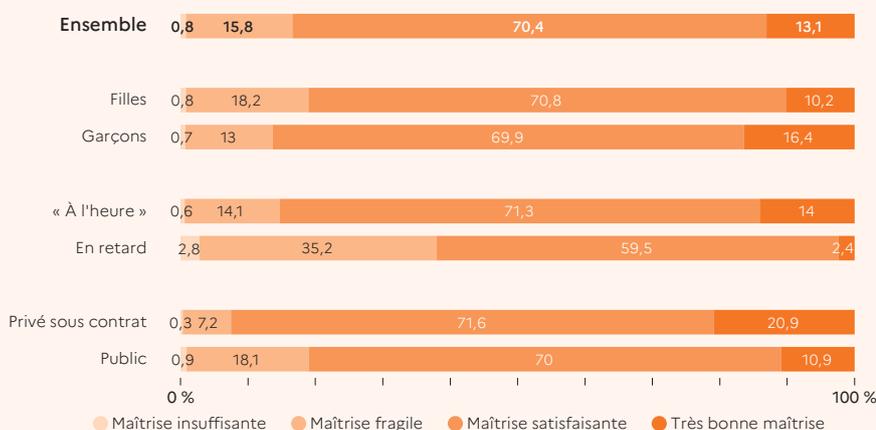
Lecture : en seconde générale et technologique, 76,9 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante des compétences et connaissances en français et 16,3 % des élèves ont une très bonne maîtrise.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : test de positionnement de début de seconde, septembre 2020, DEPP-MENJS.

Réf. : Note d'Information, n° 21.17. © DEPP

3 Maîtrise des connaissances et des compétences en seconde générale et technologique en mathématiques



Lecture : en seconde générale et technologique, 70,8 % des filles ont une maîtrise satisfaisante des compétences et connaissances en mathématiques contre 69,9 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : test de positionnement de début de seconde, septembre 2020, DEPP-MENJS.

Réf. : Note d'Information, n° 21.17. © DEPP

cette différence est moins marquée (96,7 % dans le secteur privé contre 92,2 % dans le secteur public). Ces constats doivent bien entendu être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. En effet, les élèves scolarisés dans le secteur privé appartiennent pour plus de la moitié aux lycées du groupe 5 (51,4 %) comparativement au secteur public pour lesquels la part des élèves appartenant aux lycées du groupe 5 n'est que de 14,2 % (voir « Pour en savoir plus » – figure 1.4).

Des écarts importants selon le profil social des lycées généraux et technologiques

Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les lycées les plus favorisés socialement (groupe 5), les taux de maîtrise s'élevaient à 97,4 % en français et 93,6 % en mathématiques.

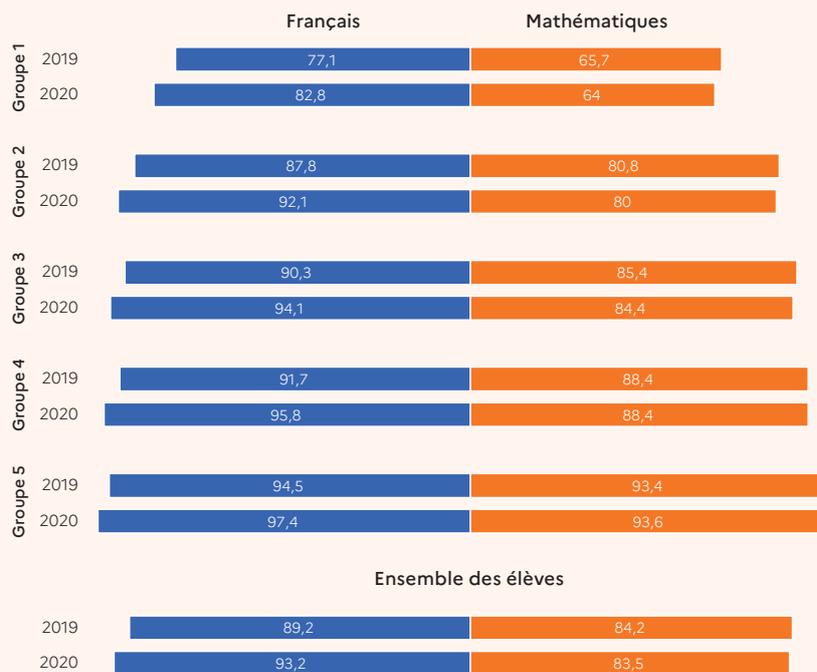
L'échelonnement des taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins favorisés (groupe 1), les taux de maîtrise sont alors respectivement de 82,8 % et de 64,0 %, pour le français et les mathématiques, soit 14,6 points d'écart en français et 29,6 points d'écart en mathématiques par rapport aux lycées du groupe 5. Cette différence de résultats est principalement portée par l'écart entre les groupes 1 et 2, avec une différence de taux de maîtrise de 9,3 points en français et de 16 points en mathématiques.

Si de manière générale, les élèves sont plus nombreux à maîtriser les compétences et les connaissances évaluées en français qu'en mathématiques, l'écart entre ces taux de maîtrise augmente à mesure que le niveau social des établissements baisse. En 2020, il varie ainsi de 3,8 points pour les élèves des lycées du groupe 5 à 18,8 points pour les élèves des lycées du groupe 1 ↘ figure 4.

Des résultats meilleurs en français et stables en mathématiques par rapport à 2019 dans la voie générale et technologique

En 2020, on constate une amélioration des résultats, en français par rapport à 2019. Ainsi, le taux de maîtrise, mesuré par le cumul des modalités « maîtrise satisfaisante » et « très bonne maîtrise » passe de 89,2 % en 2019 à 93,2 % en 2020 (+ 4,0 points) ↘ figure 4.

4 Maîtrise des connaissances et des compétences en français et en mathématiques en seconde générale et technologique selon le profil social du lycée, évolutions 2019-2020



Lecture : en seconde générale et technologique, 77,1 % des élèves du groupe 1 avaient une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français en 2019. En 2020, ils sont 82,8 %.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : test de positionnement de début de seconde, septembre 2020, DEPP-MENJS.

Ref. : Note d'Information, n° 21.17. © DEPP

En français, la hausse des performances concerne l'ensemble des élèves, quel que soit le profil social de leur lycée. Elle est un peu plus prononcée dans les établissements qui accueillent les élèves les moins favorisés socialement (groupes 1 et 2), où la hausse atteint respectivement + 5,7 points et + 4,3 points. Dans les lycées qui accueillent les élèves les plus favorisés, la hausse est moins marquée : + 3,8 points et + 4,1 points dans les lycées des groupes 3 et 4 et + 2,9 points dans les lycées du groupe 5. En mathématiques, les résultats sont plus stables : en 2020, 83,5 % des élèves maîtrisent les compétences évaluées, contre 84,2 % en 2019 quel que soit le profil social du lycée. Les résultats montrent tout de même une baisse de 1,7 point pour les lycées les moins favorisés.

En début de seconde professionnelle, 57 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante des domaines évalués en français et 37 % en mathématiques

Au niveau national, en début d'année scolaire 2020-2021, 56,8 % des élèves en début de seconde professionnelle ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français ↘ figure 5. Les résultats sont moins

élevés en mathématiques où les éléments nécessaires à l'acquisition des connaissances et des compétences sont correctement assimilés par 37,1 % des élèves ↘ figure 6.

En français, 60,0 % des filles ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences évaluées contre 54,5 % des garçons.

La tendance s'inverse nettement en mathématiques, où les résultats sont à l'avantage des garçons de façon plus marquée : ils sont 41,2 % à faire preuve d'une maîtrise satisfaisante ou très bonne contre seulement 31,2 % des filles.

Dans la voie professionnelle, un tiers des élèves sont en retard. Le taux de maîtrise varie nettement entre les élèves en retard et ceux dits « à l'heure » (différence de 13,5 points en français et de 10,7 points en mathématiques). Ainsi, pour le français, parmi les élèves « à l'heure », plus de six élèves sur dix (61,1 %) ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne de cette discipline alors qu'un peu moins de la moitié des élèves en retard (47,6 %) parviennent à en maîtriser les attendus. S'agissant des mathématiques, 40,5 % des élèves dits « à l'heure » présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne. Cette situation ne concerne que 29,8 % des élèves en retard.

Des différences sont constatées entre les élèves entrant en seconde professionnelle dans le secteur privé sous contrat et ceux accueillis dans le secteur public. L'écart de maîtrise est de 11,9 points en français et de 9,9 points en mathématiques. Comme pour la voie générale et technologique, ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. En effet, un quart des élèves scolarisés dans le secteur privé appartiennent au groupe 5 (26,0 %) comparativement au secteur public pour lesquels la part des élèves appartenant au groupe 5 n'est que de 13,1 % (voir « Pour en savoir plus » – figure 1.4).

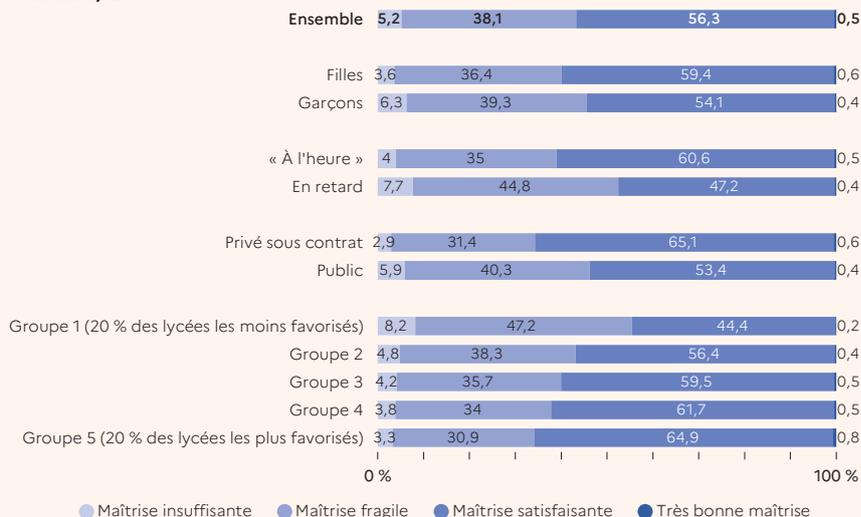
Dans la voie professionnelle, les résultats sont également très contrastés en fonction du profil social du lycée

Les disparités de maîtrise sont, comme en voie générale et technologique, très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les lycées les plus favorisés socialement (groupe 5), les taux de maîtrise, mesurés par le cumul des modalités « maîtrise satisfaisante » et « très bonne maîtrise », s'élèvent à 65,7 % en français et 47,7 % en mathématiques. L'échelonnement des taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme, ici encore, la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins favorisés (groupe 1), les taux de maîtrise sont alors respectivement de 44,6 % et de 24,2 %, pour le français et les mathématiques, soit 21,1 points d'écart en français et 23,5 points d'écart en mathématiques par rapport aux lycées du groupe 5.

De meilleurs résultats en français et des performances en baisse en mathématiques par rapport à 2019 dans la voie professionnelle

En 2020, dans la voie professionnelle, on constate une légère amélioration des résultats, en français par rapport à 2019 (voir « Pour en savoir plus » – figure 5.1). Ainsi, le taux de maîtrise, mesuré par le cumul des modalités « maîtrise satisfaisante » et « très bonne maîtrise » passe de 53,3 % en 2019 à 56,8 % en 2020 (+ 3,5 points). En mathématiques, la tendance est inversée puisque le taux de maîtrise passe de 40,5 % en 2019 à 37,1 % en 2020 (- 3,4 points). En français, les progrès observés entre 2019 et 2020 sont davantage prononcés chez les garçons que chez les filles. Ainsi, la part

5 Maîtrise des connaissances et des compétences en seconde professionnelle en français



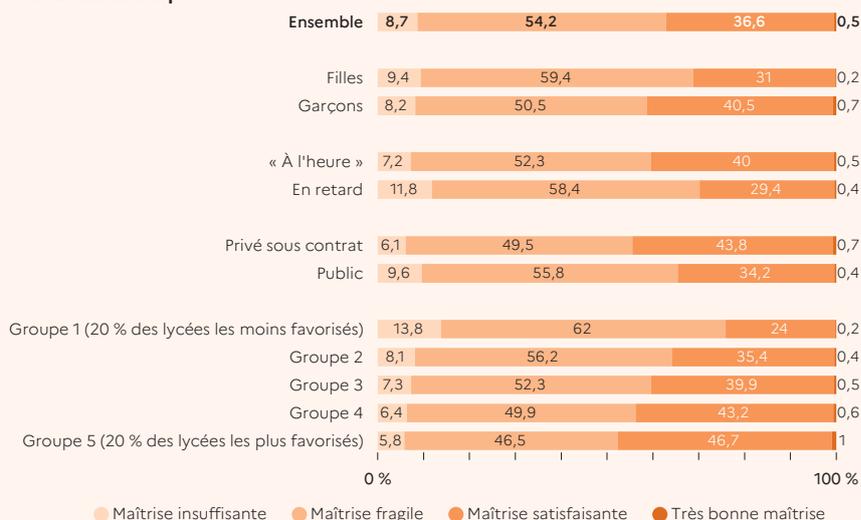
Lecture : en seconde professionnelle, 4 % des élèves « à l'heure » ont une maîtrise insuffisante des compétences et connaissances en français, contre 7,7 % des élèves en retard.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : test de positionnement de début de seconde, septembre 2020, DEPP-MENJS.

Réf. : Note d'Information, n° 21.17. © DEPP

6 Maîtrise des connaissances et des compétences en seconde professionnelle en mathématiques



Lecture : en seconde professionnelle, 24,0 % des élèves du groupe 1 (20 % des lycées les moins favorisés) ont une maîtrise satisfaisante des compétences et connaissances en mathématiques, alors qu'ils sont 46,7 % des élèves du groupe 5 (20 % des lycées les plus favorisés) à avoir une maîtrise satisfaisante.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : test de positionnement de début de seconde, septembre 2020, DEPP-MENJS.

Réf. : Note d'Information, n° 21.17. © DEPP

des élèves qui présentent une « maîtrise satisfaisante » ou une « très bonne maîtrise » a augmenté de 4,8 points chez les garçons en français, contre 1,7 point chez les filles (voir « Pour en savoir plus » – figure 5.4). En mathématiques, la baisse des performances affecte un peu plus les garçons que les filles : - 4,3 points chez les garçons contre - 2,2 points chez les filles. En français la hausse est plus marquée dans les lycées les plus défavorisés, alors que la baisse en mathématiques est de même ampleur quel que soit le profil social des lycées (voir « Pour en savoir plus » – figure 5.2). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 21.17, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques